

Les principales délibérations du conseil communautaire

Les séances plénières sont publiques et les procès-verbaux sont en libre consultation à la CCVL et sur le site Internet www.ccvl.fr. Voici quelques extraits des principales décisions.

Séance plénière du 9 juillet 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le conseil de communauté a approuvé une convention avec l'association Rhône-Développement Initiatives pour l'abondement du fond de prêts d'honneur destiné aux créateurs/repreneurs d'entreprises qui manquent de fonds propres pour accéder au crédit bancaire. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une plateforme d'initiative locale (PFIL) couvrant le territoire des Monts et Coteaux du Lyonnais. Pour l'année 2009, la CCVL versera donc une somme de 6 000 €.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

La CCVL a décidé d'attribuer une subvention de 95 024,50 € à l'OPAC du Rhône pour la réalisation de 30 logements locatifs sociaux qui seront réalisés à Grézieu-la-Varenne.

SPORT

En matière sportive, la CCVL apporte son soutien financier au Club cycliste intercommunal des Vallons du Lyonnais en lui attribuant une subvention de 1 230 € au titre de l'exercice 2009.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Suite à la décision de principe adoptée antérieurement par le conseil de communauté, une convention de mandat triennale a été approuvée afin que la commune de Tassin la Demi-Lune soit maître d'ouvrage pour les années 2010 à 2012 pour la réalisation et la gestion d'ouvrages dans le cadre des espaces naturels sensibles du plateau du Méginand et du Vallon du Charbonnières.

TRAVAUX

Le conseil de communauté a approuvé plusieurs marchés de travaux relevant de sa compétence :

Bâtiments communautaires

- Rénovation des vestiaires de la piscine intercommunale des Vallons du Lyonnais : 421 496,24 € HT
- Réaménagement du musée Antoine Brun : 114 809,30 € HT (attribution partielle)

Voirie et environnement

Travaux de voirie d'intérêt communautaire 2008/4 sur les communes de Grézieu-la-Varenne et Messimy : tranche ferme de 308 198,82 € HT et tranche conditionnelle de 28 302,29 € HT

Le conseil de la CCVL a aussi décidé de rembourser les frais engagés par les communes pour le fauchage des accotements de voirie pour les communes sur lesquelles le personnel effectue ces travaux et pour l'entretien des points de regroupement des déchets ménagers.

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Le conseil de communauté a :

- approuvé un avenant à conclure avec la Mutuelle Petite Enfance des Vallons du Lyonnais à Vaugneray fixant le prix pour la gestion des relais assistantes maternelles pour 2008 à 122 228 €,
- décidé de verser une subvention de 11 738,74 € à la MJC de Thurins pour la gestion du centre de loisirs TYM (du 9 septembre au 31 décembre 2009),
- approuvé le rapport sur l'exécution de la délégation de service public pour l'année 2008 du centre de loisirs "Ebulisphère" situé à Vaugneray et géré par la MJC de Vaugneray.

Séance plénière du 17 septembre 2009

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le conseil de communauté a demandé l'adhésion de la CCVL à l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise en tant que membre du 2^{ème} collège et a désigné madame Florence Perrin pour représenter la CCVL au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence. Cette délibération fait suite à une modification des statuts de l'Agence d'Urbanisme approuvés le 28 mai 2009.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le conseil a décidé d'attribuer une subvention de 40 119 € à l'OPAC DU RHONE pour la construction de 12 logements locatifs sociaux sur la commune de Thurins.

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Le conseil a délibéré pour attribuer des marchés de travaux pour le réaménagement du musée Antoine Brun à Ste Consorce, pour les lots suivants à hauteur de 66 072,80 € :

- façades, bardage et isolation extérieure – société SAS VINCENT : 26 297,80 € HT
- électricité – société ECOL : 31 000 € HT
- végétalisation – société NATURE : 4 266 € HT pour la tranche ferme et 4 509 € HT pour la tranche conditionnelle

Le conseil a délibéré pour ouvrir une consultation en vue de l'extension du bâtiment accueillant le centre de loisirs et les relais assistantes maternelles situés à Vaugneray.

ENVIRONNEMENT

Le conseil de communauté a approuvé une convention avec l'association HESPUL pour une mission de conseil et de formation sur les enjeux énergétiques moyennant une subvention de 1 581 € (septembre 2009 à mars 2010).

Afin de poursuivre la promotion de la collecte sélective des déchets ménagers et l'utilisation de la déchetterie auprès des résidents de la CCVL, celle-ci a décidé de créer un poste d'ambassadeur du tri en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) à compter du 1^{er} octobre 2009, pour une durée de deux ans.

VOIRIE

La CCVL a décidé de rembourser aux communes les frais de personnel de suivi des travaux de voirie sur la base de 22,50 € par kilomètre et par an.

Inter'Val d'Automne

L'édition 2009 : un grand cru !

C'est l'histoire d'un concert qui a failli ne jamais avoir lieu...

Tout commence au cœur de l'hiver dernier. L'édition 2008 d'Inter'Val n'est terminée que depuis quelques semaines, mais déjà la programmation 2009 est au centre des discussions.

Une idée a été lancée : programmer le jeune et talentueux imitateur Michael Gregorio, repéré dans les émissions de Laurent Ruquier. Toutefois une question se pose : Ces prestations si brillantes sur deux petites minutes peuvent-elles déboucher sur un vrai spectacle ? Une seule façon de le savoir : assister à l'un de ses concerts.

Ce sera chose faite à « l'Intégral » de Belley dans l'Ain, par une froide soirée de décembre, et là, la réponse est sans ambiguïté, ces petits moments de pur talent mis bout à bout constituent à l'évidence l'un des meilleurs spectacles de variété actuellement sur le marché. L'affaire sera vite conclue et le concert programmé en 2^{ème} semaine de l'édition 2009.

Jeudi 17 septembre, 19h, veille du concert - le Conseil Communautaire est en plein débat sur le thème qui passionne en ce moment toute l'assemblée : l'amélioration de l'offre de transports en commun. C'est à ce moment plutôt mal choisi que tombe l'info sur un portable : Michael Gregorio est malade, il a un problème de voix... Moment de panique ! Renseignements pris, il n'est pour l'instant question que de réduire le concert d'une demi-heure, certaines voix haut perchées apparaissant inabordable dans ces conditions ! Mais le risque d'annulation est malgré tout évoqué...

Le lendemain, vers 17h, Michael, arrivé en début d'après-midi, va consulter un phonâtre lyonnais qui le rassure en diagnostiquant une simple laryngite. Affection bénigne mais ennuyeuse pour tout un chacun, presque réhibitoire pour un chanteur ! Mais après des soins intensifs et très attentionnés, le concert est malgré tout maintenu. Il est alors envisagé - comme évoqué la veille - de réduire la durée du spectacle à une heure au lieu de l'heure et demie prévue. Dommage évidemment, mais ce serait un moindre mal...

Finalement, encouragé et porté par un public enthousiaste devant sa performance vocale, l'artiste assurera le concert presque dans son intégralité...

Un vrai moment de bonheur partagé par la nombreuse assistance, la séance se déroulant à guichets fermés !



Michael Gregorio



Le Sinti Swing Quartet a fait swinguer l'Espace des Vallons du Lyonnais



Les toiles de Patricia et Astrid, en forme d'hommage à la musique et aux musiciens

MÉMO

Les prochaines séances plénières sont fixées au 5 novembre et 10 décembre 2009 à 18h30 au siège de la CCVL.